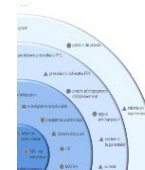


Description succincte des prestations

INTERVENTIONS SPECIFIQUES

Niveau III



ER	Prestations de l'école régulière
AM	Prestations du domaine de l'allophonie-migration
PS	Prestations du domaine de la pédagogie spécialisée
PSPS	Prestations du domaine de la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire
SE	Prestations du domaine socio-éducatif en milieu scolaire

Bilan élargi 360°		Bilan de référence, pour déterminer les besoins de l'élève et favoriser le suivi.
Cellule Interservices - CIS		Groupe de professionnels issus de différentes structures cantonales et fédérales spécialisées dans l'accompagnement durant une formation.
ER	Aménagements	Adaptation des conditions de l'enseignement ou de l'évaluation pour un élève à besoins particuliers. Les objectifs d'apprentissage ne sont pas touchés.
	Programme personnalisé	Consiste à modifier, pour un élève, les objectifs d'apprentissage du plan d'étude fixés pour la classe, en définissant des objectifs personnalisés, dans tout ou partie d'une ou plusieurs disciplines.
AM	Aide à l'intégration	Prestation amenant un soutien aux gestes quotidiens pour l'intégration et la participation de l'élève dans l'établissement scolaire.
	Classe d'accueil	Classes accueillant les élèves primo arrivants afin de travailler le français et les compétences sociales avant une intégration dans une classe standard.
	Cours intensif d'allemand (CIA) d'anglais (CIAng) ou de français (CIF)	Cours intensifs individuels ou en petit groupe pour les élèves de classe d'accueil qui ont entamé un processus d'intégration dans une classe standard.

	Entretien d'accueil	À l'arrivée d'un élève allophone dans le collège, le maître de classe d'accueil organise un entretien avec ses parents ou son responsable.
	Intégration d'un élève allophone en classe régulière	Lorsqu'un élève de classe d'accueil est prêt à intégrer une classe régulière, le conseil de la classe d'accueil propose une intégration au conseil de direction. L'intégration peut être partielle (dans une ou plusieurs branches) ou complète, selon les capacités et les besoins de l'élève.
	Mentorat accueil	Mentorat des élèves d'accueil dès leur arrivée par des élèves de même langue maternelle dans le but de faciliter leur intégration.
PS	Mesure ordinaire (MO) de prestation d'enseignement spécialisé	Mesures ordinaires de l'enseignement spécialisé (enseignement individuel, par petit groupe, en classe ou hors classe).
	Mesure ordinaire (MO) de prestation PPL	Mesure de psychologie, logopédie, psychomotricité lorsqu'il est établi que les possibilités de développement ou de formation de l'élève sont entravées au point de ne plus pouvoir suivre l'enseignement sans une mesure de soutien spécifique.
	Mesure ordinaire (MO) de prestations combinées	Cela concerne les situations pour lesquelles il est établi tant un besoin de prestations d'enseignement spécialisé que de prestations de psychologie, de psychomotricité ou de logopédie.
	Bilan PPL	Lors de ce bilan, le professionnel PPL évalue le fonctionnement, les compétences et les troubles de l'enfant dans son domaine de spécialisation (psychologie, logopédie ou psychomotricité), en plusieurs séances.
	Soutien post-traitement (PPL)	Un soutien post-traitement peut faire suite à un soutien-traitement dans le cadre d'une mesure ordinaire ou renforcée.
	Technologie d'aide	Outils permettant de faciliter l'accès à des objets d'étude ou des matières qui seraient hors d'atteinte ou difficilement compréhensibles en lecture ou en écoute pour certains élèves.
PSPS	Besoins de santé particuliers (BSP)	Document d'information sur les mesures à prendre concernant les élèves à besoins de santé particuliers (maladie chronique ou une incapacité physique).
SE	AEMO - accueil éducatif en milieu ouvert	Action éducative apportant un soutien aux familles confrontées à des difficultés, notamment éducatives.

	ASEJ (Accueil socio-éducatif de jour)	Accueil socio-éducatif de jour. Mesure du SPJ/Office des curatelles offrant un lieu d'accueil et la prise en charge des repas, ainsi qu'une aide aux devoirs et des espaces d'échanges et de réflexion. avec les familles, selon une approche systémique.
	Module d'Activités Temporaires Alternatives à la Scolarité (MATAS II)	Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité. Dispositif d'accompagnement, à temps partiel et à durée limitée d'élèves en difficulté dans leur scolarité ou à risque de décrochage.
TR	Coaching FuturPro - AMP	Accompagnement sur inscription aux élèves dans les démarches vers la formation professionnelle à travers la recherche de stages, la finalisation du dossier de candidature et le renforcement des compétences professionnelles. Coaching effectué par des bénévoles issus du milieu professionnel.